

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

819 rue Roy Est, Montréal (Québec) H2L 1E4; téléphone : (514) 598-5533; télécopieur : (514) 598-5283

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi le 23 janvier 1997

Semaine québécoise sans fumée :

LA COALITION QUÉBÉCOISE ATTEINT PLUS DE 400 ORGANISMES MEMBRES

Montréal – De nombreux projets de sensibilisation ont été lancés dans le cadre de la Semaine québécoise sans fumée. La lutte contre le tabac continue également sur le front législatif.

Louis Gauvin, Porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, dit : « De plus en plus d'organismes appuient l'introduction de mesures législatives pour assister dans la lutte contre le tabagisme, car l'éducation seule n'est pas suffisante.

« Au cours des derniers six mois, plus de 400 organismes québécois ont endossé la position de la Coalition : ils demandent un meilleur contrôle de la fabrication des produits du tabac, l'interdiction de toute forme de promotion de cigarettes et des restrictions plus sévères concernant l'usage du tabac dans les milieux publics.

« L'appui pour des mesures antitabagique s'étend au-delà de celui qui provient traditionnellement des groupes de santé : des centaines de municipalités, de commissions scolaires et de centres de jeunes ont pris position en faveur d'une loi rigoureuse. »

La Coalition travaille présentement pour appuyer l'adoption du Projet de loi C-71 du Ministre de la santé fédéral, David Dingwall. Elle travaille aussi, depuis sa formation, à promouvoir l'introduction d'une loi antitabagique globale au niveau provincial. Le Ministre de la santé, Dr. Jean Rochon, a promis une telle législation, mais son dépôt a été retardé.

P.j. : Liste des membres

- 30 -

Pour plus d'information : (514) 598-5533

Louis Gauvin, Porte-parole pour la *Coalition québécoise*
Pagette : (514) 361-7046

*** Médias de la région de Québec :**

Michel Beauchemin, Porte-parole pour la *Coalition Chaudière-Appalaches/Québec pour la santé et contre le tabagisme*
(418) 666-7000 #297

